

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DE L'ANNEE 2014
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

INTRODUCTION

L'année 2014 se caractérise par :

- Une hausse du taux d'incidence des MTH
- Une baisse importante du taux d'incidence de la rougeole
- La persistance de cas de coqueluche
- Une augmentation du taux d'incidence des autres méningites, notamment les méningites purulentes
- La notification d'un cas de lèpre

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence des maladies à transmission hydrique a augmenté, il est passé de 16,84 à 23,24 cas pour 100.000 habitants. Ce groupe de maladies est largement dominé par les toxico-infections alimentaires collectives, en seconde position on retrouve l'hépatite virale A.

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est passé de 0,46 à 0,31 cas pour 100.000 habitants. La maladie sévit à l'état sporadique à l'exception de quelques petits foyers déclarés par trois wilayas :

Figure 1

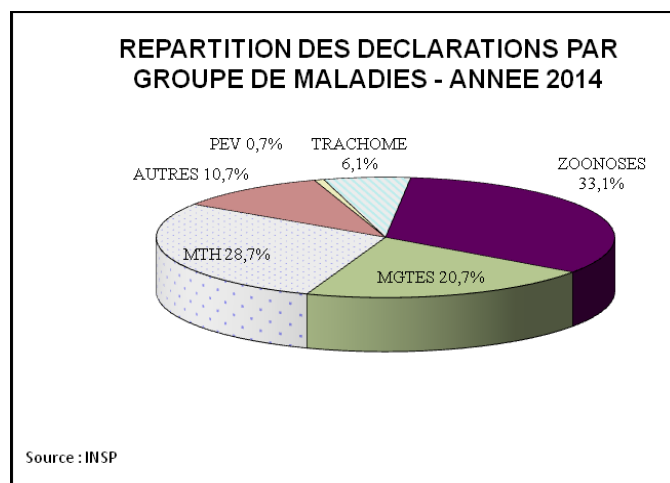
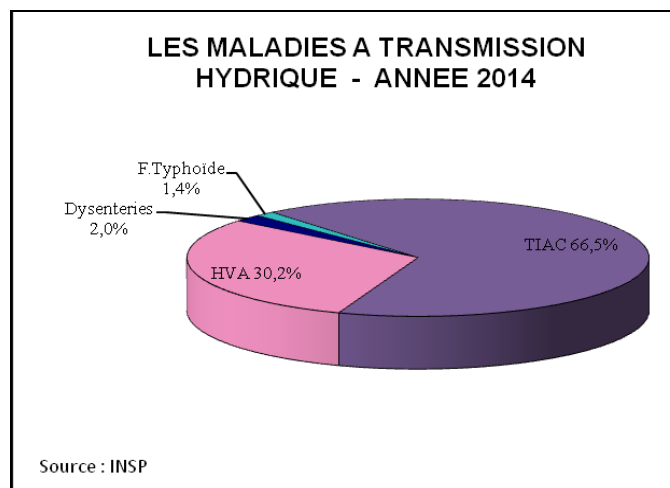


Figure 2



La wilaya d'El Tarf a enregistré une incidence régionale de 2,36 cas pour 100.000 habitants. 11 cas ont été enregistrés durant toute l'année dont 4 cas ont été observés dans la commune d'El Kala et 3 cas dans la commune de Ben M'Hidi.

La wilaya de Biskra a notifié une incidence de 1,77 cas pour 100.000 habitants, soit 15 cas pour toute l'année 2014, dont 10 cas ont été diagnostiqués dans la commune de Biskra.

A Djelfa, le taux d'incidence est de 1,50 cas pour 100.000 habitants, soit 20 cas au total dont 15 cas enregistrés dans la commune de Djelfa.

Le pic d'incidence est retrouvé chez l'adulte jeune âgé entre 20 et 29 ans avec 0,44 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des dysenteries est de 0,46 cas pour 100.000 habitants.

La répartition mensuelle montre un léger pic d'incidence en octobre de 0,07 cas pour 100.000 habitants.

On note une légère augmentation du taux d'incidence déclaré par la wilaya d'El Tarf, celui-ci est passé de 5,91 à 7,51 cas pour 100.000 habitants. Les cas ont été notifiés au cours de tous les mois de l'année avec une augmentation en septembre (8 cas) et en octobre (9 cas).

La wilaya d'El Oued a enregistré une nette augmentation de son incidence qui est passée de 1,07 à 5,46 cas pour 100.000 habitants. 93% des cas ont été notifiés dans la commune d'El Meghaier.

On note également une augmentation du taux d'incidence dans la wilaya de Tamanrasset qui est passé de 3,90 à 5,25 cas pour 100.000 habitants. Tous les cas ont été notifiés dans la commune de Tazrouk.

A Mostaganem, l'incidence a chuté, elle est passée de 4,36 à 2,49 cas pour 100.000 habitants. Deux communes enregistrent plus de la moitié des cas : Mostaganem (38 %) et Sidi Ali (23,8%).

Figure 3

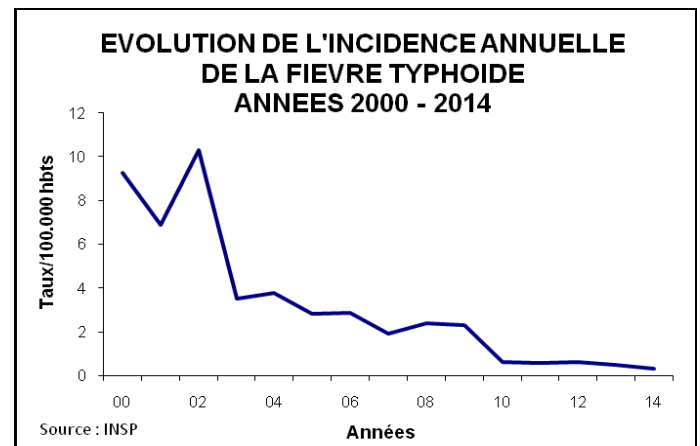


Figure 4

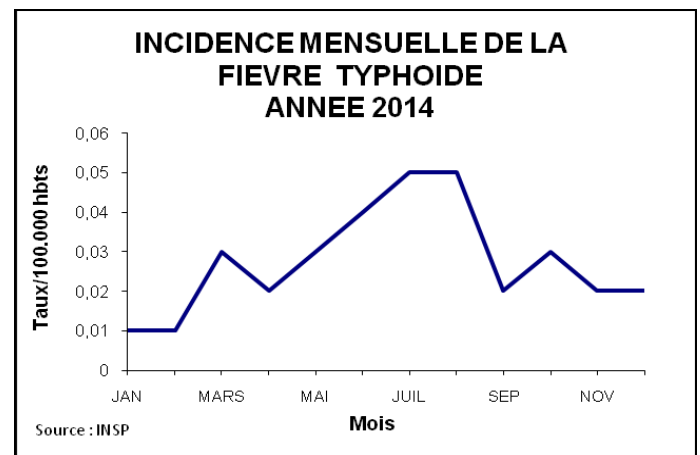
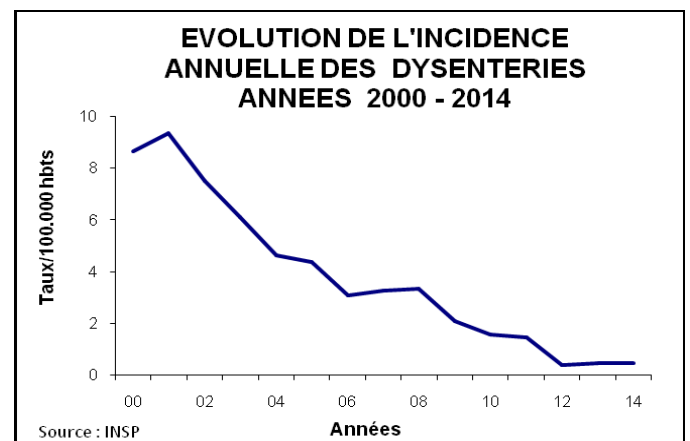


Figure 5



Ce sont les 0-4 ans (0,77) et les 20-29 ans (0,71) qui enregistrent les incidences par âge les plus élevées.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A ne cesse d'augmenter, Il est passé de 4,06 à 7,02 cas pour 100.000 habitants.

On note une nette augmentation du taux d'incidence de l'hépatite virale A à Annaba. Celle-ci est passée de 3,30 à 49,99 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été enregistré au cours du mois de janvier avec une incidence de 34,99 cas pour 100.000 habitants. Cette épidémie a touché principalement la commune d'El Bouni où 70 % des cas ont été enregistrés.

La wilaya de Naâma a également enregistré une hausse de sa courbe d'incidence : de 2,51 en 2013 à 26,70 cas pour 100.000 habitants en 2014. La commune de Mecheria totalise 61,5% des cas.

A Guelma, l'incidence est passée de 5,43 à 19,6 cas pour 100.000 habitants. C'est la commune de Guelma qui a enregistré le maximum de cas (73%).

A Aïn Defla, le taux d'incidence est de 17,95 cas pour 100.000 habitants. Tous les cas sont survenus dans la commune d'Aïn Defla. La période épidémique a débuté en juin et le pic a été enregistré durant le mois d'août (3,99).

A Mila, le taux d'incidence est passé de 2,71 à 17,16 cas pour 100.000 habitants. Plus de la moitié des cas ont été enregistrés durant le mois de novembre, soit un pic épidémique de 9,67 cas pour 100.000 habitants. Et 70 % des cas sont survenus dans la commune de Chelghoum Laid.

Ce sont les 5-19 ans qui enregistrent les taux d'incidence par âge les plus élevés :

- 24,78 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 18,07 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Figure 6

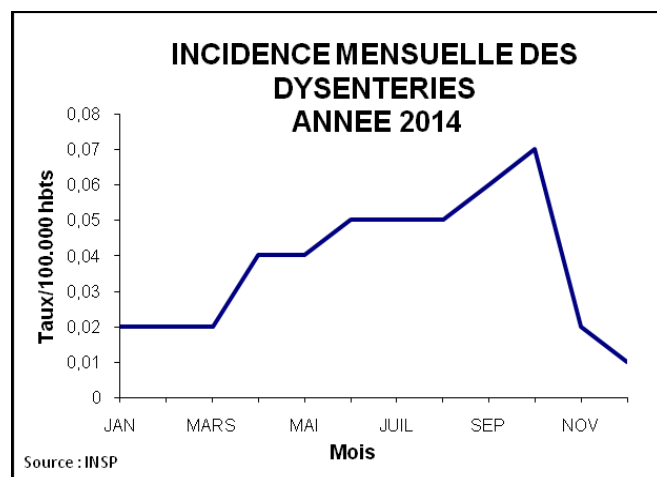


Figure 7

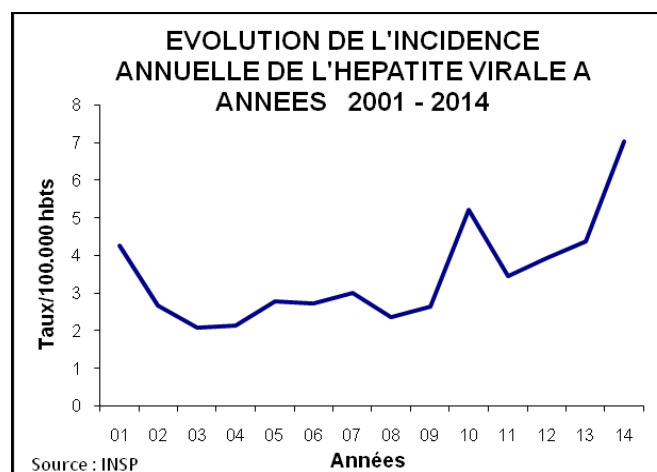
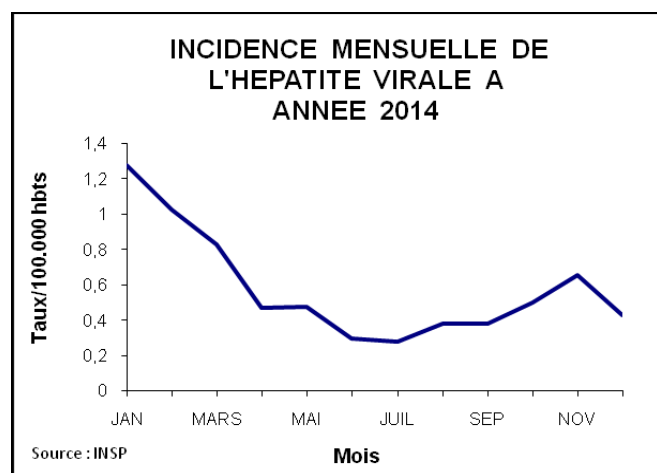


Figure 8



On observe une légère hausse du taux d'incidence des ***toxi-infections alimentaires collectives*** il est passé de 11,85 en 2013 à 15,45 cas pour 100.000 habitants en 2014.

La courbe d'incidences mensuelles montre une ascension à partir du mois de juin avec un pic franc en août (4,24 cas/100.000 hbts).

La wilaya de Mascara a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé. En 2013, il était de 16,53 alors qu'en 2014 il est passé à 55,57 cas pour 100.000 habitants. Deux pics d'incidence ont été enregistrés, le premier en juin avec une incidence de 22,14 et le second en septembre avec 16,32 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont Ghriss (26 % des cas) et El Bordj (25,2 % des cas).

A Mila, le taux d'incidence est passé de 1,30 à 51,59 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été enregistré durant le mois de juillet avec une incidence de 36,62 cas pour 100.000 habitants. Cette épidémie a touché principalement la commune d'Aïn Melouk.

La wilaya de Jijel a enregistré cette année plusieurs TIAC, son incidence annuelle est de 47,35 cas pour 100.000 habitants. Deux pics épidémiques ont été enregistrés : en avril (13,97) et en septembre (21,65 cas/100.000 hbts). Plus des 2/3 des cas ont été notifiés dans 2 communes : Jijel (32,4% et Djimla (47,5% des cas).

Les autres wilayas qui ont enregistrés d'importantes TIAC sont : Adrar (36,24), Illizi (36,08), Khenchela (36,01), Aïn Temouchent (34,73), Médéa (32,53) et Relizane (31,50).

Le pic d'incidence est enregistré chez l'adulte jeune âgé entre 20 et 29 ans avec 30,58 cas pour 100.000 habitants.

Figure 9

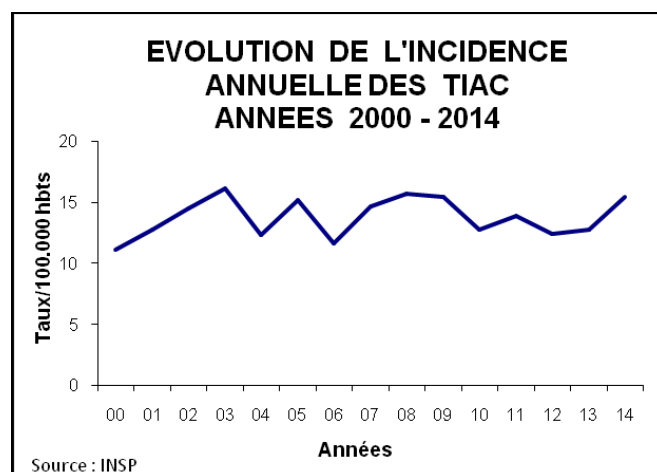
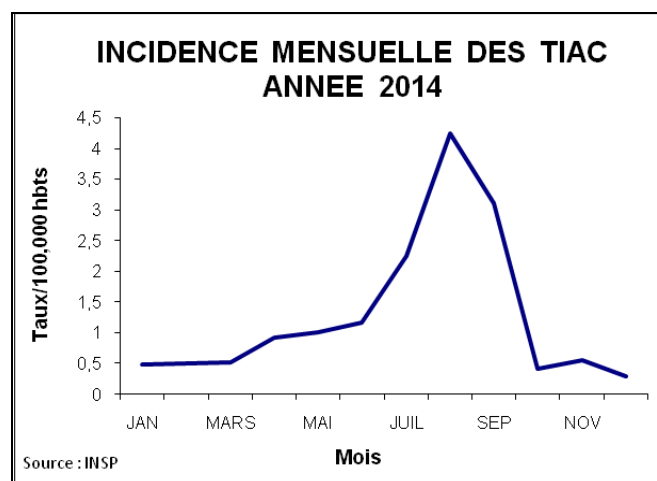


Figure 10



LES MALADIES DU PEV

On note une chute très importante du taux d'incidence de la rougeole, il était de 9,25 en 2013 alors qu'en 2014, nous avons enregistré 0,39 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences mensuelles enregistrées ont été toutes basses, oscillant entre 0,01 et 0,07 cas pour 100.000 habitants.

Toutes les incidences régionales ont chuté :

A Oran, le taux d'incidence est passé de 33,77 à 2,79 cas pour 100.000 habitants. La wilaya d'Oran a enregistré le taux d'incidence le plus élevé. Ces cas ont été enregistrés tout au long de l'année et principalement dans la commune d'Oran (66 % des cas).

A Ouargla, l'incidence est passée de 56,31 à 2,13 cas pour 100.000 habitants. Au total 14 cas ont été enregistrés au cours de l'année 2014 dont 93% des cas ont été notifiés à Hassi Messaoud.

82% des cas ont été notifiés chez les enfants âgés de moins de 10 ans :

- 1,72 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,44 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le nombre de cas de coqueluche a baissé de près de la moitié des cas. Il est passé de 105 cas en 2013 à 53 cas en 2014.

Les wilayas qui ont enregistré des cas sont par ordre décroissant : Oran (17 cas), Tindouf (8 cas), Adrar (7 cas), Alger (6 cas), Djelfa, Constantine et Aïn Temouchent (2 cas), Chlef, Tizi Ouzou, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbès, Guelma, Boumerdès, Khenchela et Mila (1 cas).

66% des cas sont âgés de moins d'un an et le sex-ratio qui est 0,69 est en faveur du sexe féminin.

Figure 11

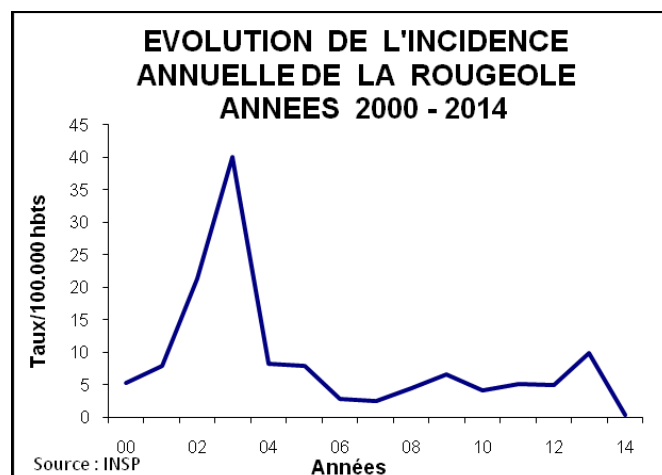


Figure 12

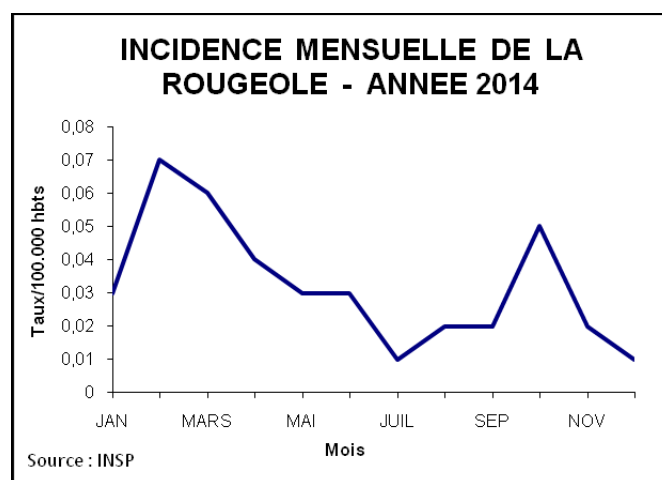
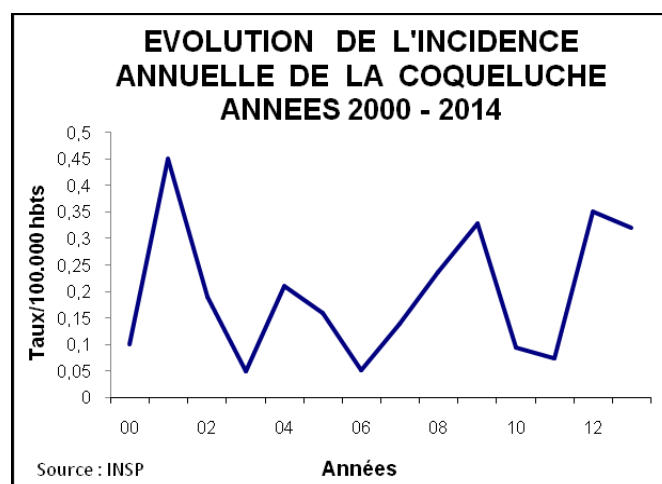


Figure 13



Au cours de l'année 2014, neuf cas de **tétanos** ont été déclarés dont un cas de tétanos néonatal.

Le tétanos néonatal

Un cas de tétanos néonatal a été notifié durant le mois de janvier par la wilaya de Bouira.

Il s'agit d'un nouveau-né de sexe masculin, dont la mère a bénéficié d'un suivi prénatal (2 consultations) mais sans jamais être vacciné contre le tétanos.

L'accouchement s'est déroulé à domicile avec section du cordon ombilical à l'aide d'un couteau. A 14 jours de la naissance, le nouveau-né a développé la maladie et l'issue a été fatale.

Le tétanos non néonatal

Huit cas de tétanos non néonatal ont été enregistrés au cours de l'année.

Ce sont des sujets principalement de sexe masculin (7 cas), âgés entre 3 et 67 ans.

Ils ont été tous pris en charge au sein de services de réanimation pour suspicion de tétanos.

La maladie s'est développée suite à la survenue de blessures minimes au niveau des extrémités (mains, pieds). Ces plaies ont été soit négligées, soit mal soignées.

L'évolution a été favorable pour 4 cas mais fatale pour les quatre autres.

Aucun cas de **poliomyélite** n'a été déclaré au cours de l'année 2014.

Des efforts continus sont consentis dans la lutte contre la poliomyélite, en vue de l'obtention du certificat d'éradication :

- l'intégration de la paralysie flasque aiguë (PFA) à la liste des maladies à déclaration obligatoire,
- la modification des critères de notification des cas de PFA : l'âge des cas à déclarer est limité à la tranche des 0 – 18 ans, ainsi tous les cas dont l'âge est supérieur à 18 ans sont éliminés de la notification.

Figure 14

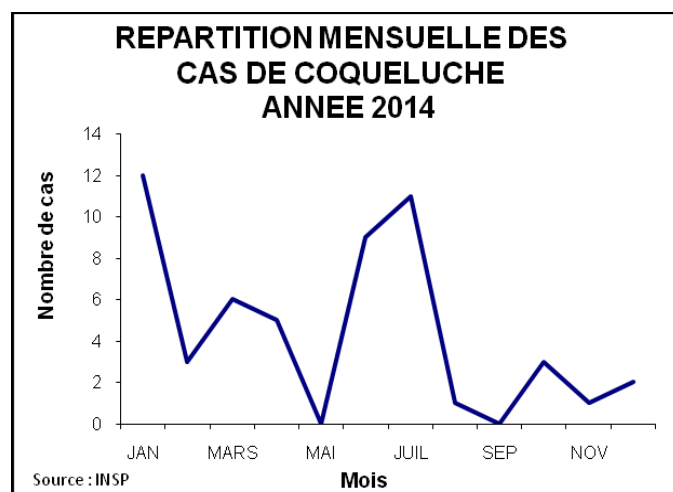
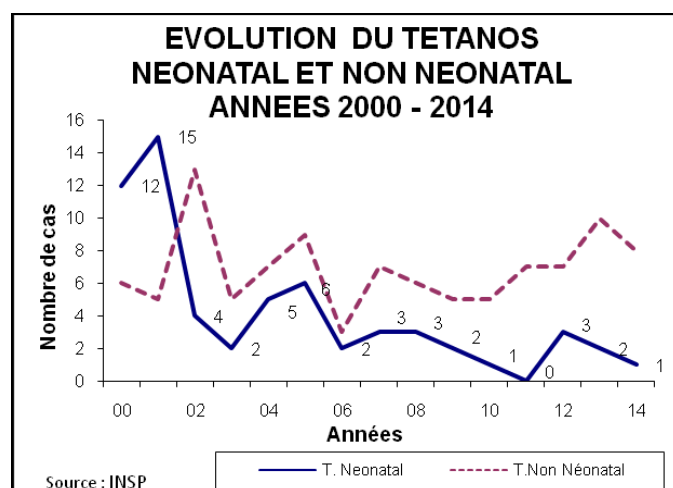


Figure 15



En 2014, le nombre de cas de PFA notifié est de 115 cas dont 3 décès. Les deux wilayas qui ont notifié le plus de cas sont Alger (10 cas) et Médéa (9 cas), néanmoins la wilaya d'Alger reste loin du nombre de cas qu'elle devait atteindre et qui est de 17 cas. Par contre, la wilaya de Médéa a dépassé le nombre de cas de PFA attendu. A noter que neuf wilayas n'ont déclaré aucun cas durant toute l'année 2014, ce sont des wilayas muettes et qui sont : Adrar, Béchar, Tamanrasset, Tizi Ouzou, Djelfa, El Bayadh, Khenchela, Naâma et Ghardaïa.

La répartition des cas de PFA selon l'âge est la suivante :

- 0 - 4 ans : 38,6%
- 5 - 9 ans : 34,78 %
- 10 – 18 ans : 26,96 %

On retrouve une très légère prédominance du sexe masculin avec un sex-ratio de 0,98.

Concernant le statut vaccinal on note :

- Une vaccination complète pour 66,95% des cas
- Une vaccination incomplète pour 18,26 % des cas
- Un statut vaccinal inconnu pour 14,78% des cas

Les prélèvements de selles ont été réalisés pour 82,45 % des cas et l'analyse virologique s'est révélée négative pour l'ensemble de ces cas.

Le résultat du suivi au 60^{ème} jour a été déclaré pour 83,48% des cas : 57 % des cas ont eu une bonne évolution sans aucune séquelle.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,12 cas pour 100.000 habitants, soit au total 47 cas notifiés au cours de l'année 2014.

Toutes les wilayas touchées ont enregistré entre 1 et 2 cas, à l'exception d'Alger où il y a eu 9 cas, de Laghouat 4 cas) et de Djelfa (3 cas).

Ce sont les 0-4 ans (0,27) et les 5-9 ans (0,38) qui observent les taux d'incidence par âge les plus élevés.

Le taux d'incidence des autres méningites a doublé, passant de 8,42 à 16,66 cas pour 100.000 habitants. Sur les 6516 cas déclarés de méningites, on retrouve 64,3% de cas de méningite à liquide clair, 10,5 % de cas de méningite purulente et 25,2% de cas de méningite sans précision du type.

La période épidémique a été enregistrée au cours de la période estivale avec des incidences respectives de 3,14 en juin et de 2,27 en juillet.

Le taux d'incidence de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a nettement augmenté, passant de 26,29 à 117,33 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique le plus élevé a été enregistré durant le mois de juin avec une incidence de 35,97 cas pour 100.000 habitants.

Figure 16

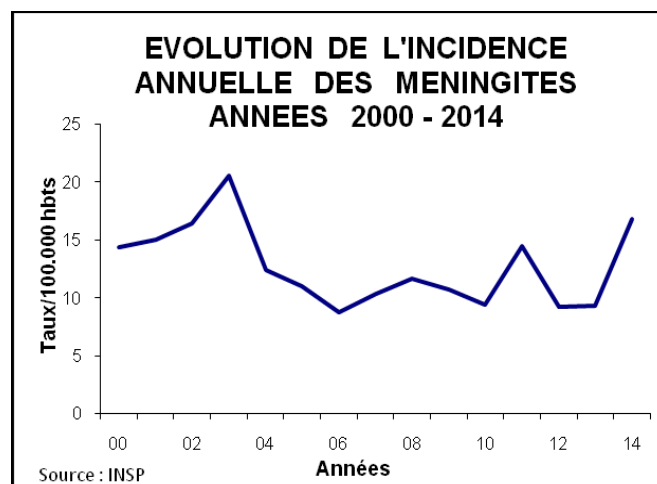
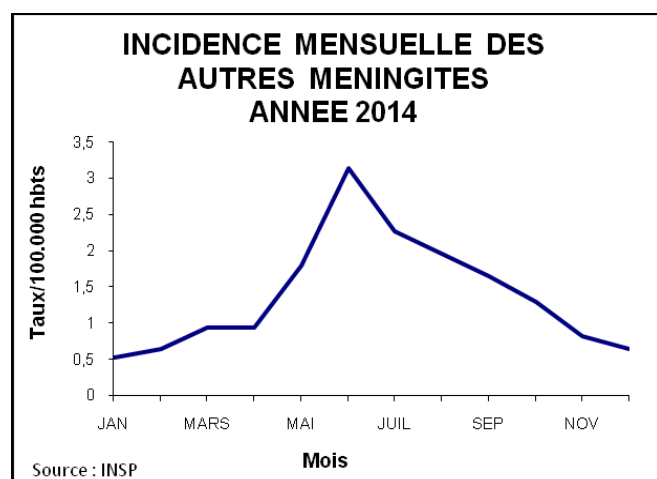


Figure 17



Ce sont principalement des cas de méningite à liquide clair (78% des cas). La commune qui totalise le plus grand nombre de cas est la commune de Ras El Oued (30,7% des cas).

A Médéa, le taux d'incidence est passé de 27,96 à 81,65 cas pour 100.000 habitants. Ce sont principalement des méningites à liquide clair (88,5%) avec un pic épidémique enregistré en juin (19,74 cas/100.000 hbts).

La wilaya de Tipaza a enregistré une incidence de 33,11 cas pour 100.000 habitants, légèrement plus élevée que celle de l'année précédente qui était de 22,01 cas pour 100.000 habitants. La part des méningites à liquide clair est la plus importante avec 77,7 % des cas.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les enfants âgés de moins de 10

ans :

- 65,91 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 53,22 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONNOSES

On constate une légère hausse du taux d'incidence de la **brucellose**, celui-ci est passé de 10,28 à 14,15 cas pour 100.000 habitants.

L'évolution mensuelle de l'incidence montre une courbe en cloche en relation avec une accentuation du nombre de cas de mars à septembre 2014.

Comme l'année précédente, c'est la wilaya d'El Bayadh qui enregistre le taux d'incidence régional le plus élevé avec 133,15 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique le plus important est notifié durant le mois de juin avec une incidence de 33,65 cas pour 100.000 habitants et la commune d'El Abiodh Sid Chekh totalise 26,2% de l'ensemble des cas.

A Béchar, le taux d'incidence est passé de 113,24 à 131,80 cas pour 100.000 habitants. Une période épidémique a été enregistrée en juillet et août avec une incidence de 23,35 cas pour 100.000 habitants pour chaque mois. Les deux communes les plus touchées sont : la commune de béchar (60 %) et la commune de Béni Ounif (29,1%).

A Laghouat, le taux d'incidence est passé de 79,95 à 116,85 cas pour 100.000 habitants et c'est la commune de Laghouat qui a déclaré 40,2 % de l'ensemble des cas.

On note une augmentation du taux d'incidence dans la wilaya de Djelfa, il est passé de 60,61 à 97,98 cas pour 100.000 habitants. 54,8 % des cas ont été notifiés dans la commune de Messaad.

A Tébessa, le taux d'incidence a doublé, passant de 30,89 à 71,10 cas pour 100.000 habitants.

On note un pic d'incidence franc de 30,08 cas pour 100.000 habitants chez les 10-19 ans, suivis des 40-49 ans (24,91).

Figure 18

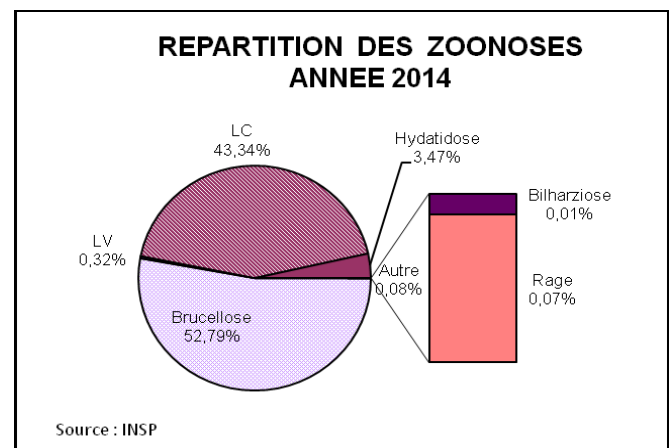


Figure 19

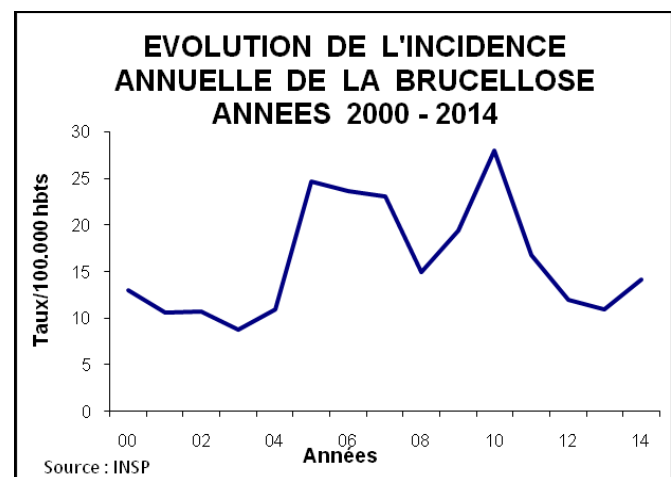
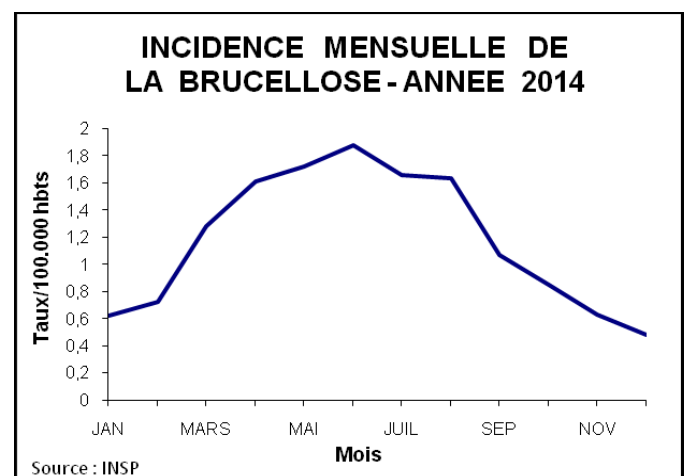


Figure 20



Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée est passé de 16,11 à 11,62 cas pour 100.000 habitants.

La courbe d'incidence mensuelle reflète l'augmentation du nombre de cas au cours de la période hivernale.

Le taux d'incidence enregistré dans la wilaya de Biskra a légèrement augmenté, passant de 282,72 à 137,99 cas pour 100.000 habitants. Plus de la moitié des cas (54,6%) ont été notifiés au niveau de la commune de Biskra.

La wilaya d'El Oued a enregistré une chute de son incidence qui est passée de 178,56 à 99,50 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique le plus élevé a été enregistré au cours du mois de novembre avec 20,03 cas pour 100.000 habitants. Plusieurs communes ont enregistré des cas avec un maximum au niveau de la commune de Djemaa (45,6% des cas).

A M'Sila, on note une hausse importante du taux d'incidence qui est passé de 36,23 à 97,32 cas pour 100.000 habitants. Cette hausse a été notamment enregistrée durant les mois de novembre et décembre avec des incidences respectives de 25,37 et 35,15 cas pour 100.000 habitants.

A Béchar, l'incidence est passée de 120,09 à 90,86 cas pour 100.000 habitants. 67,3% des cas ont été enregistrés dans la commune de Béchar.

Les cas ont été enregistrés pour toutes les tranches d'âge avec des incidences maximales chez les enfants :

- 26,74 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 20,59 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le taux d'incidence de la leishmaniose viscérale est de 0,09 cas pour 100.000 habitants, soit 34 cas déclarés pour toute l'année 2014.

Figure 21

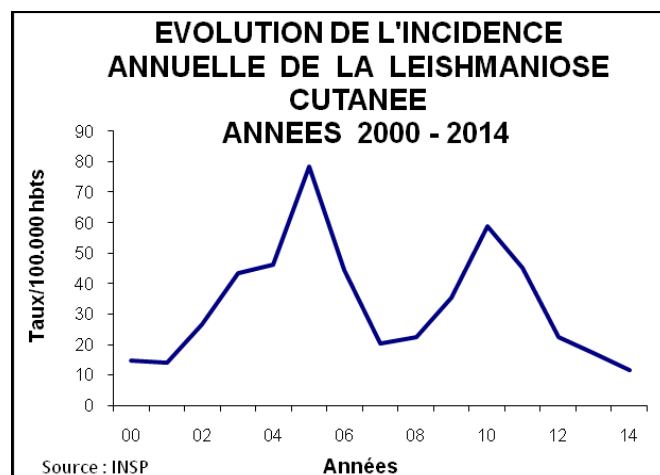


Figure 22

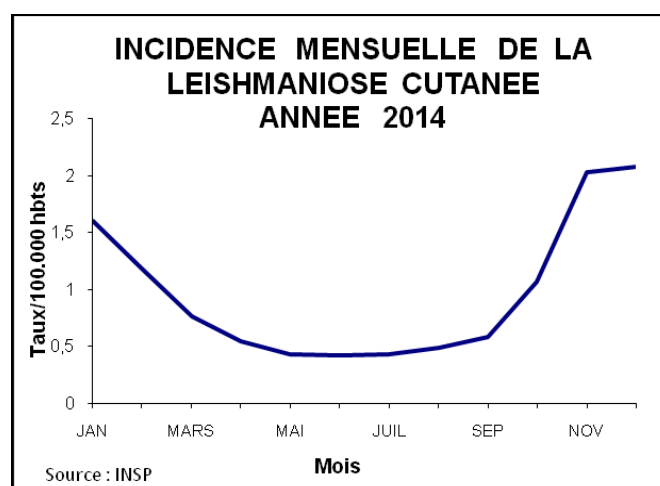
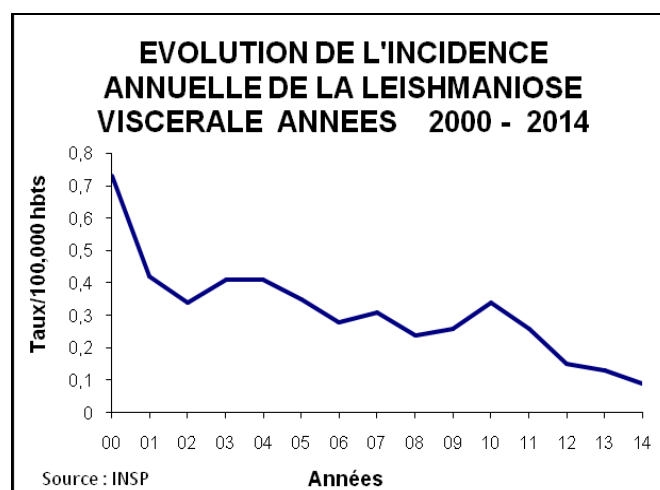


Figure 23



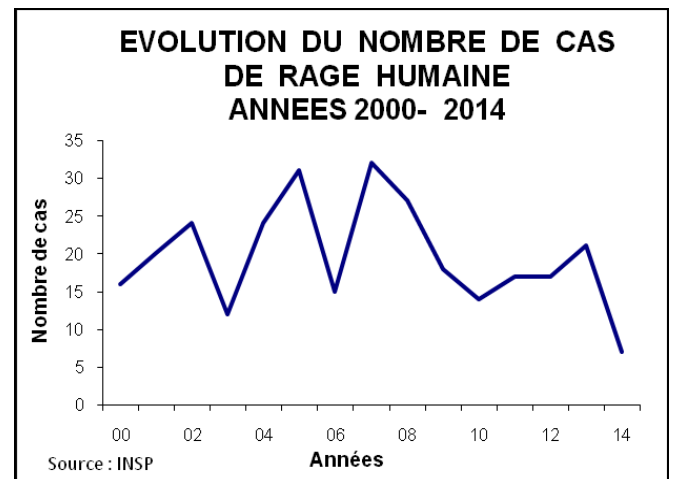
Au cours de l'année 2014, sept (7) cas de **rage humaine** ont été déclarés à l'INSP. Les wilayas qui ont enregistré des cas sont Sétif (3 cas), Biskra, Alger, Djelfa et Bordj Bou Arreridj (1 cas). Nous avons enregistré 2 enfants âgés de 9 et 10 ans et les autres cas sont des adultes âgés entre 35 et 81 ans. Le sexe masculin prédomine largement, un seul cas est de sexe féminin. L'animal mordeur est dans tous les cas un chien errant sauf pour un cas où l'enquête épidémiologique n'a pas pu déterminer l'animal en cause. Le siège de la morsure est la face pour 4 cas, la main pour 2 cas, toutes de catégorie III. Pour un cas la lésion n'a pu être identifiée.

On note que pour 2 cas on ne retrouve la notion de consultation dans une structure de santé qu'au moment de l'installation des signes cliniques de rage humaine.

Les 5 autres cas et du fait de la gravité des lésions, ont consulté immédiatement dans une structure de santé. Pour ces cas, les enquêtes épidémiologiques ont relevées :

- Pour un cas, le sérum antirabique n'a pas été prescrit et ce malgré que la lésion ait été classée en catégorie III ;
- Pour un cas, les soins locaux ont été insuffisants et le sérum a été administré après avoir suturé la plaie ;
- Pour 2 cas, les soins locaux ont été inadéquats et le sérum antirabique a été administré uniquement par injection IM au niveau des fesses, il n'y a pas eue d'infiltration autour de la plaie.
- Pour un cas, l'enquête épidémiologique n'a pas pu identifier de faille dans la prise en charge

Figure 24



Un cas de **lèpre** a été déclaré par la wilaya de Tindouf au cours du mois de mai 2014. Il s'agit d'un homme âgé de 56 ans dans un camp de réfugiés à Tindouf. Le diagnostic de lèpre lépromateuse a été confirmé suite à la biopsie dont l'analyse a pu mettre en évidence les cellules de Virchow et la présence de bacilles de Hansen en amas groupés (bacille de la lèpre). L'évolution a été fatale malgré une prise en charge adéquate (état général du patient dégradé depuis le début de la thérapeutique sans signes d'amélioration).

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'**hépatite virale B** est stable avec 6,59 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont principalement les wilayas du sud du pays qui enregistrent les taux d'incidences régionaux les plus élevés :

La wilaya de Tindouf, toujours en tête de liste a vu son incidence passer de 102,68 à 217,82 cas pour 100.000 habitants.

A Tamanrasset, le taux d'incidence a augmenté, il est passé de 96,96 à 131,13 cas pour 100.000 habitants. 72 % des cas ont été notifiés dans la commune de Tamanrasset.

A Béchar, le taux d'incidence est de 85,42 cas pour 100.000 habitants et 81,6 % des cas ont été enregistrés dans la commune de Béchar.

On constate un pic d'incidence très élevé chez les 20-29 ans qui est de 18,18 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'**hépatite virale C** est stable avec 2,10 cas pour 100.000 habitants.

A M'Sila, le taux d'incidence enregistré est de 11,60 cas pour 100.000 habitants. Les deux communes les plus touchées sont M'Sila (37,3% des cas) et Magra (32,8 %).

A Tamanrasset, le taux d'incidence a chuté, passant de 20,95 à 10,49 cas pour 100.000 habitants. Plus de la moitié des cas (59,16 %) ont été notifiés dans la commune de Tinzaouatine.

La wilaya d'Oum El Bouaghi a enregistré un taux d'incidence de 9,03 cas pour 100.000 habitants, soit 65 cas au total dont 61,5% ont été notifiés dans la commune d'Oum El Bouaghi et 20 % à Aïn M'Lila.

A Tébessa, l'incidence enregistrée est de 8,72 cas pour 100.000 habitants avec 78,5 % des cas notifiés dans la commune de Tébessa.

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 40-49 ans (5,28) et les 60 ans et plus (6,40).

Figure 25

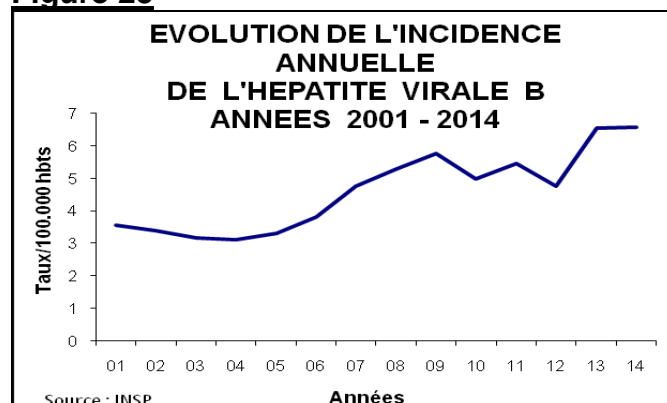


Figure 26

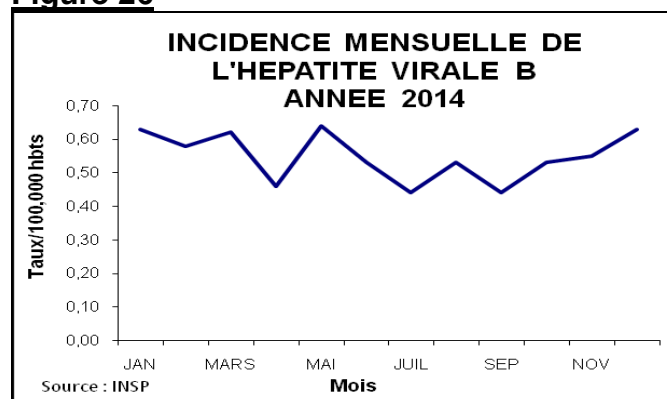


Figure 27

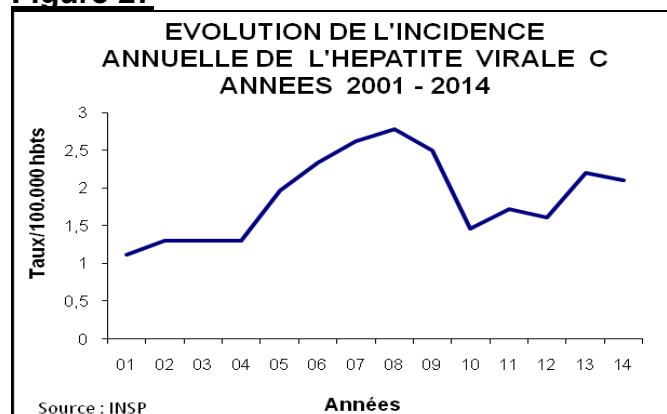
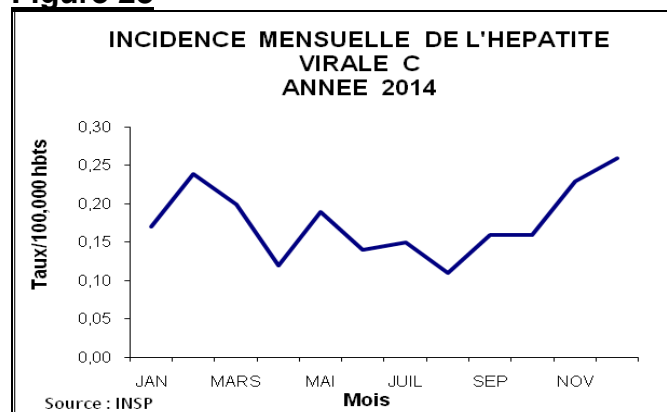


Figure 28



L'ENVENIMATION SCORPIONIQUE

Le nombre de piqûres et les cas de décès par scorpion ont connu une baisse en 2014 : 46804 cas piqués versus 47735 en 2013 et 41 décès versus 52 en 2013.

L'incidence nationale en 2014 est de 120 pour 100 000 habitants versus 125 pour 100.000 habitants en 2013 et la létalité nationale est de 0,09 % versus 0,11 % en 2013.

Les taux de variations sont respectivement : de - 4,24% pour les cas et de - 19,59 %, pour les décès.

La fréquence des piqûres augmente avec l'âge et la tranche d'âge 15-49 ans est la plus touchée avec 60,19% des cas.

Les décès de moins de 15 ans représentent 48,78% de la totalité des décès et 29,27 % sont des enfants d'âge scolaire (5 – 14 ans) (cf. Tab. 1). Aucun décès n'a été enregistré pour la tranche d'âge moins d'un an.

La létalité la plus élevée est retrouvée chez les enfants âgés entre 1 et 4 ans avec 0,30 % des cas.

Les accidents de piqûres de scorpions surviennent tout au long de l'année, mais 56 % des cas de piqûres sont observés durant l'été (juin, juillet et août) et 65 % des décès ont eu lieu entre juillet et août.

Plus de la moitié des piqûres ont lieu à l'intérieur des habitations (54,46%). La même tendance est retrouvée au niveau régional.

On note une légère prédominance des piqûres de scorpion chez le sexe masculin (57,71 %).

36,08 % des piqûres de scorpion ont eue lieu entre 18h et minuit et 26% des piqûres dans la matinée, entre 6 et 12 heures.

Comme il est classiquement décrit, les sièges anatomiques les plus fréquemment retrouvés sont, à part égale, les membres supérieurs (46,61%) et les membres inférieurs (46,62 %).

Répartition des cas de piqûres par wilaya

Les wilayas ayant notifié des cas de piqûres de scorpion sont au nombre de 39 (soit 81 % de la totalité des wilayas). Et la population exposée au risque de piqûre de scorpion en Algérie est estimée à 72,43 %.

La wilaya qui déclare le plus grand nombre de piqûres est Biskra (6219) suivie d'El Oued (5345).

Les taux d'incidence les plus élevés sont retrouvés à : Adrar (988 cas/100.000 hbts), El Bayadh (786), Biskra et Tamanrasset (734).

Les incidences les plus basses sont observées à Jijel et Guelma avec 4 cas pour 100.000 habitants, suivis d'Oran avec 1 cas pour 100.000 habitants.

Répartition des cas de piqûres selon la région géographique

La répartition de la fréquence des accidents scorpioniques suit la tendance habituelle : 5,94 % dans le Tell, 49,45 % dans les Hautes plaines et 44,61 % dans le Sud. Il en est de même pour les taux d'incidence ; en allant du nord au sud, ils sont respectivement de 12,64 pour 100.000 habitants, 170,60 pour 100.000 et 589,48 pour 100.000 (cf. Tab. 2).

Toutes les Wilayas du Sud ont un taux d'incidence supérieur à 120 / 100.000 hbts. Dans les Hauts plateaux, 6 wilayas ont une incidence supérieure au taux national. El Bayadh et Biskra ont l'incidence la plus élevée (786 et 734 pour 100.000 habitants respectivement).

Dans le tell, toutes les wilayas ont un taux d'incidence inférieur au taux national, sauf Médéa où le taux est de 172 pour 100.000 habitants.

Répartition des cas de piqûres selon la région sanitaire

65,53 % des piqûres de scorpion ont lieu dans les deux régions du Sud. La région sanitaire du Sud – Est regroupe le plus grand nombre de piques (45,61 %).

L'incidence régionale la plus élevée est observée dans la région sanitaire Sud – Ouest (679 pour 100.000 habitants) elle est suivie de la région Sud – Est (604 pour 100.000 habitants).

Les trois autres régions sanitaires ont une incidence inférieure à l'incidence nationale, la plus basse étant observée dans la région Centre (45 pour 100.000 habitants) (cf. Tab. 3).

Répartition des décès selon la wilaya

Les Wilayas qui ont notifié des décès sont au nombre de 11.

Le plus grand nombre de décès a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 7 cas de décès, suivi d'El Oued (6 décès), de Djelfa et Ouargla avec 5 cas de décès pour chaque wilaya.

La létalité dans les wilayas de Laghouat a subi une variation considérable de +257 %.

Les wilayas de Bordj Bou Arreridj, M'Sila et Ghardaia n'ont enregistré aucun décès cette année.

Neuf wilayas ont un taux de létalité supérieur au taux national et c'est Tissemsilt qui a enregistré la létalité la plus élevée (0,80 %), suivie de Naâma (0,29%) et Tamanrasset (0,26%). La létalité la plus basse est enregistrée dans la wilaya d'Adrar (0,02 %).

Répartition des décès selon la région géographique

Pour cette année, toutes les régions géographiques ont enregistrées des cas de décès. Les deux régions géographiques Sud et Hauts Plateaux ont eu un taux de décès identique, soit 48,78%. Celui du Tell, il est de 2,44 %.

Le taux de létalité le plus élevé est observé dans le sud (0,10 %) suivi des hautes plaines avec 0,09%.

Répartition des décès selon la région sanitaire

Les deux régions sanitaires du Sud regroupent 83 % des décès, avec une létalité de 0,12 % au Sud-Est et 0,09 % au Sud-Ouest

14,63 % des décès sont survenus dans la région Centre, suivi de 2,55 % dans la région Ouest. Aucun décès n'a été enregistré dans la région Est. [1]

Tableau 1 : Répartition des cas piqués et des décès par âge - Année 2014

Groupes d'âge	Cas piqués	%	Décès	%	Létalité (%)
< 1 an	413	0,88	0	0,00	0,00
1 - 4 ans	2628	5,61	8	19,51	0,30
5 - 14 ans	8099	17,30	12	29,27	0,15
15 - 49 ans	28169	60,19	17	41,46	0,06
≥ 50 ans	7495	16,01	4	9,76	0,05
Total	46804	100	41	100	0,09

Tableau 2 : Répartition de l'incidence par mois et régions géographiques - Année 2014

Mois	Tell	Hautes plaines	Sud	Total
janvier	0,13	0,71	3,08	0,60
février	0,14	0,99	7,76	1,13
mars	0,21	3,16	20,27	3,05
avril	0,31	8,87	33,79	6,31
mai	0,84	15,35	54,91	10,77
juin	1,75	27,17	77,87	17,47
juillet	2,90	30,58	109,88	22,20
août	2,95	43,66	118,61	27,55
septembre	1,67	25,62	91,53	18,12
octobre	1,20	10,19	51,02	8,83
novembre	0,38	3,21	14,51	2,64
décembre	0,16	1,09	6,24	1,03
Total	12,64	170,60	589,48	119,70

LE PALUDISME

Au cours de l'année 2014, le centre de référence du paludisme de l'INSP a enregistré 266 cas de paludisme. Tous ces cas ont été classés « importés » à l'exception de 6 cas qui n'ont pas pu l'être par manque d'information.

Les espèces plasmodiales retrouvées sont :

- Plasmodium falciparum : 203 cas ;
- Plasmodium vivax : 50 cas ;
- Plasmodium malariae : 13 cas.

La répartition des cas selon la wilaya montre que 84% des cas ont été déclarés par la wilaya de Tamanrasset. D'autres wilayas rapportent des cas mais à un moindre degré :

- Tamanrasset : 226 cas
- Adrar : 21 cas
- Ghardaïa et Ouargla : 6 cas
- Illizi : 5 cas
- Tizi Ouzou : 2 cas

Paludisme importé

260 cas de paludisme ont été classés « importés ». L'origine de l'infection est : le Niger (139 cas), le Mali (114 cas), La Côte d'Ivoire (3 cas), le Congo, la Mauritanie, le Tchad et l'Afrique du Sud (1 cas).

Plus de la moitié des cas sont de nationalité algérienne (58,5%), on retrouve également des nigériens (62 cas), des maliens (43 cas), un tchadien et un ivoirien.

Paludisme non classé

6 cas de paludisme n'ont pas pu être classés : ce sont 3 cas notifiés par Illizi, 2 cas par Tamanrasset et 1 cas par Ouargla. Il s'agit de 5 cas à plasmodium falciparum et 1 cas à plasmodium malariae. [2]

LA TUBERCULOSE

Le taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues de l'année 2014 est identique à celui de l'année précédente, il est de 57,41 cas pour 100.000 habitants.

Le nombre total de cas de tuberculose déclaré à l'INSP est passé de 21976 en 2013 à 22449 cas

en 2014 qui sont répartis comme suit :

- Tuberculose pulmonaire : 8615 cas
- Tuberculose extra pulmonaire : 13431 cas
- Double localisation pulmonaire et extra pulmonaire : 277 cas
- Tuberculose à localisation non précisée : 126 cas.

Les wilayas qui enregistrent les incidences les plus élevées sont par ordre décroissant : Blida (98,61), Oran (97,32), Médéa (94,89), Naâma (90,37), Mostaganme (82,71), Annaba (76,02), Saïda (75,54), Sétif (75,45), Relizane (74,06), Aïn Defla (73,79), Tindouf (73,61), Aïn Temouchent (71,60) et Mascara (71,22).

Tuberculose pulmonaire

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire est de 22,74 cas pour 100.000 habitants.

Les tuberculoses pulmonaires confirmées par le laboratoire représentent 84,1 % et 80,4% sont à microscopie positive seule. Le taux d'incidence de la tuberculose à microscopie positive est de 18,28 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence par tranches d'âge le plus élevé est observé chez les sujets âgés de 65 ans et plus (48,34), suivi des 25-34 ans (33,15). Le sex-ratio de 1,42 est en faveur du sexe masculin.

La tuberculose extra pulmonaire

Le nombre de cas de tuberculose extra pulmonaire a augmenté passant de 12606 en 2013 à 13431 en 2014. Ainsi le taux d'incidence pour 2014 est de 34,35 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont retrouvées à Médéa (73,24), Blida (69,19), Naâma (66,96), Sétif (58,26), Bordj Bou Arreridj (49,04), Constantine (48,67), Tindouf (48,06) et Aïn Defla (47,19).

La répartition par sexe montre une prédominance de cas de sexe féminin (64,2%) et le pic d'incidence est retrouvé chez les sujets âgés entre 25 et 34 ans avec 47,11 cas pour 100.000 habitants.

La localisation la plus fréquente est la localisation ganglionnaire (53,6%), suivie des pleurésies tuberculeuses avec 21,1%.

LE SIDA

Le laboratoire national de référence de l'infection VIH/Sida a déclaré 101 nouveaux cas de sida, répartis comme suit à travers le territoire national :

- Région centre : 32 cas ;
- Région ouest : 45 cas ;
- Région est : 3 cas
- Région sud : 15
- Cas de nationalité étrangère : 6 cas.

66% des cas diagnostiqués sont des adultes jeunes âgés entre 25 et 49 ans et la prédominance masculine est nette, le sex-ratio est de 1,40.

Le mode de contamination n'a été rapporté que pour 50% des cas, on retrouve en 1^{er} et de loin la contamination par rapports hétérosexuels.

Le nombre de cas de séropositifs au VIH a augmenté cette année, il est passé de 654 (en 2013) à 744 en 2014.

L'analyse selon la répartition géographique montre un nombre plus élevée au niveau de région ouest (334 cas) suivie de la région centre (225), la région est (94 cas) et enfin de la région sud (68 cas). A noter que 21 cas sont de nationalité étrangère et 2 cas de nationalité non précisée.

Les différents modes de contamination retrouvés sont :

- Rapports hétérosexuels : 185 cas ;
- Rapports homo et bisexuels : 4 cas ;
- Injection IV de drogues : 1 cas
- Transmission mère-enfant : 23 cas
- Mode de contamination non spécifié : 531 cas

On constate que le sexe masculin est plus touché, 50% des cas contre 44% de femmes et pour 6 % des cas le sexe n'a pas été noté. Les cas sont dépistés à tous les âges avec maximum chez l'adulte jeune âgé entre 20 et 44 ans (58% des cas) [3].

BIBLIOGRAPHIE

[1] : Rapport du service santé-environnement - INSP.

[2] : Rapport du service de paludisme et des maladies parasitaires – INSP.

[3] : Rapport du laboratoire national de référence du sida – Institut Pasteur d'Algérie.

**Tableau 3 : Envenimation scorpionique en Algérie
Morbidité et mortalité par wilaya - Année 2014**

Wilaya	piqués	décès	Incidence	Variation incidence	Létalité(%)	Variation létalité
ADRAR	4690	1	988	-0,40	0,02	0,00
CHLEF	52	0	5	-36,42		
LAGHOUAT	1980	4	351	9,55	0,20	257,37
O.E. BOUAGHI	83	0	12	-43,20		
BATNA	1041	0	81	-9,12		0,00
BEJAIA	121	0	12	-20,98		
BISKRA	6219	7	734	-13,00	0,11	-28,51
BECHAR	951	0	304	-0,39		
BLIDA	0	0				
BOUIRA	223	0	29	17,40		
TAMANRASSET	1540	4	734	-4,18	0,26	-41,63
TEBESSA	867	0	116	-21,26		
TLEMCEEN	328	0	31	33,59		
TIARET	1568	0	162	-15,41	0,00	
TIZI OUZOU	76	0	6	-12,29		
ALGER	0	0				
DJELFA	3136	5	236	-17,99	0,16	98,66
JIJEL	27	0	4			
SETIF	356	0	21	-8,09		
SAIDA	174	0	46	-26,12		
SKIKDA	0	0				
SIDI BEL ABBES	79	0	12	-48,97		
ANNABA	0	0				
GUELMA	21	0	4	28,68		
CONSTANTINE		0	0			
MEDEA	1535	1	172	9,34	0,07	
MOSTAGANEM		0	0			
M'SILA	4980	0	431	0,62		-100,00
MASCARA	61	0	7	-20,23		
OUARGLA	3121	5	476	7,93	0,16	-9,45
ORAN	14	0	1	-80,36		
EL BAYADH	2172	3	786	28,89	0,14	127,90
ILLIZI	395	0	594	13,63		
B B ARRERIDJ	662	0	93	-1,90		-100,00
BOUMERDES		0	0			
EL TARF	0	0				
TINDOUF	111	0	167	113,33		
TISSEMSILT	125	1	38	-30,20	0,80	40,00
EL OUED	5345	6	695	-7,53	0,11	26,76
KHENCHELA	252	0	57	-0,60		
SOUK AHRAS	64	0	13	-27,90		
TIPAZA	112	0	17	5,59		
MILA	44	0	5	-10,41		
AIN DEFLA	88	0	10	62,43		
NAAMA	1402	4	576	-3,60	0,29	-18,63
AIN TEMOUCHENT		0	0			
GHARDAIA	2746	0	650	-1,65	0,00	-100
RELIZANE	43	0	5	-17,48		
TOTAL	46 804	41	120	-4,237	0,09	-19,59

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Année 2014

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	0	8	95	2	0	7	0	0	0	7	1	14	0	0	8	0	690	2	474569
CHLEF	3	0	26	3	2	0	1	0	0	1	0	1	23	4	0	26	0	0	0	1147252
LAGHOUAT	5	0	1	10	9	0	0	0	0	1	0	4	5	0	0	120	0	0	660	564809
OUM EL BOUAGHI	0	0	60	27	65	0	0	0	1	2	0	0	34	16	3	6	0	0	68	719494
BATNA	1	0	125	37	12	0	0	0	0	4	4	1	209	19	1	65	0	0	8	1282004
BEJAIA	0	1	62	37	13	0	0	0	0	3	1	1	137	4	2	2	0	0	3	1007111
BISKRA	15	1	101	49	15	0	0	0	1	2	3	3	181	11	2	1169	0	328	366	847180
BECHAR	0	3	0	267	8	0	0	0	0	0	0	1	76	1	0	284	0	20	412	312585
BLIDA	11	5	31	12	5	0	0	0	0	4	0	1	172	4	0	1	0	0	13	1186454
BOUIRA	2	0	56	34	10	0	0	1	0	2	0	0	111	5	0	7	0	0	58	779028
TAMANRASSET	0	11	0	275	22	0	0	0	0	0	4	0	10	1	2	0	0	179	0	209715
TEBESSA	0	1	17	38	65	0	0	0	0	2	0	0	98	15	2	105	0	0	530	745393
TLEMCEN	1	7	61	34	25	0	0	0	0	4	5	0	139	6	3	4	0	0	78	1070830
TIARET	0	0	7	1	1	0	0	0	0	2	0	1	18	22	0	17	0	0	22	969494
TIZI OUZOU	2	1	40	5	1	0	1	0	0	0	0	0	81	2	1	1	0	0	39	1226155
ALGER	2	0	44	3	29	0	6	0	0	10	1	9	670	1	1	3	0	0	13	3421010
DJELFA	20	0	12	5	0	0	2	0	0	0	0	3	27	18	0	36	0	4	1303	1329895
JIJEL	2	0	65	63	59	0	0	0	0	2	0	1	125	8	0	11	0	0	0	715982
SETIF	11	5	229	109	16	0	1	0	0	5	10	1	542	33	4	18	0	0	66	1687194
SAIDA	0	0	29	7	1	0	0	0	0	3	0	0	9	1	0	9	0	0	31	379923
SIKIDA	2	0	87	51	17	0	1	0	0	1	0	0	99	7	0	3	0	0	3	1021364
SIDI BEL ABBES	0	0	52	32	29	0	1	0	1	7	5	0	63	20	0	3	0	0	183	652740
ANNABA	3	0	340	53	12	0	0	0	2	2	6	0	26	8	0	0	0	0	2	680111
GUELMA	5	0	107	113	37	0	1	0	0	3	3	0	21	11	0	0	0	0	14	544285
CONSTANTINE	8	12	118	43	11	0	2	0	1	5	6	0	182	7	0	2	0	0	25	1070503
MEDEA	2	0	56	76	22	0	0	0	0	9	0	0	728	37	2	96	0	0	43	891590
MOSTAGANEM	0	21	19	4	11	0	0	0	0	3	10	0	1	3	0	0	0	0	1	843897
M'SILA	0	0	48	132	134	0	0	0	0	4	9	7	251	13	0	1124	0	0	316	1154951
MASCARA	0	0	83	30	18	0	0	0	0	6	0	0	67	9	0	1	0	0	18	894379
OUARGLA	0	0	44	216	11	0	0	0	0	2	14	0	111	0	1	190	1	191	10	655986
ORAN	3	17	185	33	21	0	17	0	1	1	47	2	366	1	0	0	0	0	9	1683042
EL BAYADH	0	0	5	8	7	0	0	0	0	0	0	0	18	1	0	47	0	8	368	276386
ILLIZI	0	2	0	17	1	0	0	0	0	1	1	0	6	0	0	0	0	46	0	66518
BORDJ BOU ARRERIDJ	3	0	51	114	5	0	0	0	0	5	0	1	835	17	5	59	0	0	26	711659
BOUMERDES	0	0	23	11	3	0	1	0	0	2	3	1	165	0	0	0	0	0	4	938573
EL TARF	11	35	38	8	0	0	0	0	0	1	5	0	57	4	0	1	0	0	12	465871
TINDOUF	0	0	0	145	4	0	8	0	0	1	0	0	5	0	0	0	0	2	0	66570
TISSEMSILT	0	0	7	7	22	0	0	0	0	2	0	1	5	9	0	0	0	0	2	331015
EL OUED	3	42	4	198	0	0	0	0	0	1	0	2	107	0	0	765	0	420	149	768815
KHENCHELA	1	0	7	8	20	0	1	0	0	0	0	0	79	1	2	62	0	0	140	444318
SOUK AHRAS	1	0	13	23	8	0	0	0	1	1	0	1	114	4	0	3	0	0	38	505270
TIPAZA	0	0	21	11	12	0	0	0	0	1	0	0	224	5	0	23	0	0	1	676624
MILA	1	11	149	17	4	0	1	0	0	4	5	1	137	11	2	55	0	0	12	868392
AIN DEFLA	0	0	162	16	5	0	0	0	0	1	0	0	64	6	0	8	0	0	1	902569
NAAMA	0	0	65	4	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1	0	77	0	0	66	243437
AIN TEMOUCHENT	5	2	61	33	35	0	2	0	0	2	0	1	44	6	0	1	0	0	170	420376
GHARDAIA	0	0	17	43	1	0	0	0	0	0	5	2	38	4	0	131	0	50	248	422386
RELIZANE	0	2	10	19	11	0	0	0	0	3	0	0	16	7	1	0	0	0	0	822297
TOTAL ALGERIE	123	179	2746	2576	821	0	53	1	8	115	154	47	6516	363	34	4543	1	1938	5533	39100000

* Population estimée à partir du recensement 2008 et des données actualisées par l'ONS - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.18.75

Directeur de la Publication : Dr. M.K. KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH, D. HANNOUN & K. MEZIANI-
Lecture : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, N IOUALALEN,
N.OULKADI & Mr D. YAMNAINE - **Secrétariat** : Mme S. SACI

INFORMATION

**LE RELEVÉ EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL
EST
DISPONIBLE SUR LE WEB
VOUS POUVEZ LE CONSULTER
SUR LE SITE SANTE ALGERIE**

Page d'accueil :

<http://www.ands.dz/insp/insp-publicat.html>